



AVIS D'ATTRIBUTION

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Travaux d'extension des réseaux d'assainissement de
la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire – Hameaux de Villechaud et Villeprevoir

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ :

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée, en application de l'article R 2123-1 du code de la commande publique avec possibilité de recourir à la procédure négociée pour des travaux complémentaires selon les dispositions de l'article R 2122-1 du code de la commande publique.

Avis d'Appel Public à la Concurrence, envoyé à la publication sur la plateforme e-bourgogne et au BOAMP, sur le site internet de la ville et affiché à la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire le 06/10/2021.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : toute décision défavorable au titre du présent marché, pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Il est également possible de recourir au référé pré-contractuel jusqu'à la signature du marché.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

Groupement ADA RESEAUX / ROBINEAU
130 Rue Gustave Eiffel - 45770 SARAN

POUR UNE OFFRE D'UN MONTANT DE : 1 928 798.96 € (offre de base) et décomposé comme suit :

- Tranche ferme HT (secteur Villechaud Sud) : 1 131 672.96 €
- Tranche optionnelle HT (secteur Villeprevoir) : 797 126.00 €

En cas d'affermissement de la tranche optionnelle, celle-ci devra faire l'objet d'un ordre de service émis et signé par le pouvoir adjudicateur.

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 17 DEC. 2021

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 20 DEC. 2021

Le Maire,
Daniel GILLONNIER

